



MAIRIE  
DE  
DRAILLANT

Heures d'ouverture :  
Lu et Ma : 13h30 - 17h  
Me : 9h - 17h30 sans interruption  
Ve : 14h - 18h30

E-Mail : [mairie.draillant@orange.fr](mailto:mairie.draillant@orange.fr)

74550

☎ 04.50.72.40.91 📠 04.50.72.29.16

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 07 juin 2021

Présents : BERNADON Bernadette, DREVON Amandine, DUCHEMIN Patrick, GENOUD Pascal, IRSCHFELD Stéphane, LACROIX Benoît, LACROIX Jean-Charles, MAZAUD Florence, NADAS Isabelle, PONCET Jean-Marc, PRETI Julie.  
Absents excusés : BUFFET Emmanuelle, TAPIE Stéphane.  
Pouvoir de Stéphane TAPIE à Jean-Marc PONCET.  
Monsieur Claude MAURICE a été désigné secrétaire de séance.

---

Le compte rendu de la séance du 03 mai 2021 est adopté à l'unanimité.

### ASSURANCE-PROJET DE GROUPEMENT DE COMMANDES

Monsieur le Maire rappelle que la mutualisation des besoins des 25 communes de la Communauté d'agglomération de Thonon-les-Bains, par la passation de marchés publics, peut être un vecteur d'économie et de synergie.  
A ce titre, la passation d'un contrat d'assurance mutualisé pourrait ainsi être envisagé.  
Dans un premier temps un cabinet d'audit sera mandaté pour analyser les contrats en cours des communes volontaires afin de déterminer si une mise en concurrence commune est possible et opportune.  
Le Conseil municipal accepte l'audit sur les contrats d'assurance à l'unanimité.

### PROJET DE CHARTE DE GOUVERNANCE DE THONON AGGLOMERATION

Monsieur le Maire rappelle que lors des différentes conférences intercommunales des maires (CIM) un projet de charte de gouvernance a été rédigé afin de définir les relations entre les communes et leur intercommunalité.  
Il est demandé aux Conseils municipaux d'émettre un avis sur le projet de charte avant le vote du Conseil communautaire.  
Le Conseil municipal, valide le projet de charte de gouvernance à l'unanimité.

### DESIGNATION DE REFERENTS AUX GROUPES DE TRAVAIL DE THONON AGGLOMERATION

Afin de pouvoir mettre en place des groupes de travail thématiques concernant la transition écologique du territoire, Thonon Agglomération sollicite les communes pour désigner un référent.  
Julie Preti est désignée pour la transition écologique, Florence Mazaud pour l'agriculture et l'alimentation durable et Benoît Lacroix pour les espaces naturels et forestiers.

## **TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES**

L'arrêté préfectoral du 22/04/2021 fixe la répartition des jurés d'assises entre les communes du département.

La commune de Cervens est chargée du tirage au sort pour le canton n° 17 de Thonon-les-Bains.

La commune de Draillant doit effectuer un tirage au sort sur la liste électorale en vigueur de 2 administrés ayant atteint l'âge de 23 ans dans l'année civile et faire parvenir le résultat à Cervens qui centralise.

## **DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DES AMENDES DE POLICE**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la route départementale n° 35, en agglomération, et la voie communale dénommée « rue de l'Ecole » nécessitent l'intervention d'une entreprise professionnelle afin d'effectuer le marquage au sol. Monsieur le Maire souhaite déposer une demande de subventions au titre des amendes de police.

## **CONTRAT D'ENTRETIEN CLIMATAIR**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'il est nécessaire de confier le contrôle et l'entretien préventif normal des installations de climatisation, des centrales de traitement d'air et du ballon d'eau chaude électrique. Le prestataire assurera 1 visite annuelle de contrôle technique.

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer le contrat avec l'entreprise CLIMATAIR.

## **REVALORISATION DES PLAFONDS ANNUELS DU RIFSEEP**

La revalorisation des plafonds annuels du Régime Indemnitaire des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) doit faire l'objet d'une consultation du Comité Technique Paritaire (CTP) qui se réunira le 23 septembre 2021, le conseil municipal n'a donc pas pu adopter le projet.

Ce sujet sera réinscrit à l'ordre du jour du Conseil du mois d'octobre 2021.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Modification des horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

Lundi et Mardi de 13h30 à 17h - Mercredi de 9h à 17h30 sans interruption

Vendredi de 14h à 18h30

Un arrêté municipal portant sur l'organisation et la réglementation de la circulation des véhicules à moteur, hors routes goudronnées, dans le massif des Moises et du Forchat a été pris par la commune le 21 mai 2021.

Vous pouvez le consulter sur notre site « draillant.fr ».

Un appartement, dans le bâtiment communal au-dessus de l'école, de type 3 d'une surface de 84 m<sup>2</sup> sera disponible à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021. Vous pouvez déposer une demande au secrétariat de mairie en précisant votre situation familiale et vos revenus.

Les élections départementales et régionales auront lieu le dimanche 20 juin et le dimanche 27 juin.

Prochain conseil municipal prévu le jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire, Pascal GENOUD

